



## INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Association loi 1901  
N° Siret / 477.499.891.00026  
N° Affiliation FFG : 19.084.135  
**70, cinquième impasse**  
**Lot la plane, 84300 Cavailon**  
Tel : 06 72 50 82 61 / 0490760842

**Vous désirez faire votre inscription, nous sommes ravis que l'activité vous plaise :**

- 1/ Aller sur le site [www.actigym.fr](http://www.actigym.fr) dans l'onglet inscription
- 2/ Télécharger les documents (autorisation parentale fiche d'urgence + droit à l'image + questionnaire de santé ou fournir son certificat médical) puis les remplir
  - Vous y trouverez également la procédure détaillée de l'inscription sur comiti
- 3/ Aller sur le site comiti <https://actigym.comiti-sport.fr/>
  - a) Créer un compte b) aller dans l'onglet inscription c) sélectionner sa catégorie (son groupe ou horaire pré-réservé par le secrétariat) et suivre le déroulé
- 4/ effectuer le paiement auprès du secrétariat (si problème pour téléverser les documents obligatoires les apporter au secrétariat)

ATTENTION si le dossier n'est complet après deux essais sachez que les entraîneurs ne seront plus autorisés à prendre le pratiquant sur son groupe



## INFORMATIONS INSCRIPTIONS

Association loi 1901  
N° Siret / 477.499.891.00026  
N° Affiliation FFG : 19.084.135  
**70, cinquième impasse**  
**Lot la plane, 84300 Cavailon**  
Tel : 06 72 50 82 61 / 0490760842

**Vous désirez faire votre inscription, nous sommes ravis que l'activité vous plaise :**

- 1/ Aller sur le site [www.actigym.fr](http://www.actigym.fr) dans l'onglet inscription
- 2/ Télécharger les documents (autorisation parentale fiche d'urgence + droit à l'image + questionnaire de santé ou fournir son certificat médical) puis les remplir
  - Vous y trouverez également la procédure détaillée de l'inscription sur comiti
- 3/ Aller sur le site comiti <https://actigym.comiti-sport.fr/>
  - b) Créer un compte b) aller dans l'onglet inscription c) sélectionner sa catégorie (son groupe ou horaire pré-réservé par le secrétariat) et suivre le déroulé
- 4/ effectuer le paiement auprès du secrétariat (si problème pour téléverser les documents obligatoires les apporter au secrétariat)

ATTENTION si le dossier n'est complet après deux essais sachez que les entraîneurs ne seront plus autorisés à prendre le pratiquant sur son groupe